

Beauvais, le 5 novembre 2010

CHS-DI du 4 novembre 2010



- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2010**
- **Compte-rendu du groupe de travail sur les registres hygiène et sécurité**
- **Affectation du solde des crédits 2010**
- **Examen des visites de sites**
- **Présentation du plan immobilier du CFP de Saint-Just-en-Chaussée**
- **Questions diverses**
 - **Point sur la mise à jour du DUERP**
 - **Formations proposées par le CHS en 2011**

Le 4 novembre 2010, le Comité d’Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel de l’Oise s’est réuni à Beauvais, sous la présidence de M. Paraf.

La Direction a tenu à faire d’emblée un point sur l’accident survenu à Compiègne le mardi 2 novembre. Des cloisons amiantées auraient été abattues par erreur pas la société en charge du démontage des radiateurs et de la tuyauterie. Le signalement en a été fait le matin-même par un ouvrier de la société de désamiantage. Remontée faite auprès du maître d’œuvre puis de la Direction, le poste a été évacué le 3 novembre en fin d’après-midi. Des mesures sont réalisées à l’heure actuelle et la Direction doit nous tenir au courant au jour le jour.



MAARRREEEE!!!!!!

FO DGFIP a exigé copie de l’inscription au registre spécial destiné au signalement d’un danger grave et imminent afin de s’assurer qu’un certificat d’exposition sera délivré aux agents et ouvriers présents et qu’un suivi médical spécifique sera mis en place.

Préalablement aux débats une déclaration liminaire (disponible sur www.fo-dgfip-sd.fr/060/) a été lue par vos représentants FO DGFIP. Nous y dénonçons en particulier les manques de moyens et d’effectifs, générateurs de souffrance au travail, et nous y condamnons les comportements grossiers relevés à la DDFIP de l’Oise.

Approbation du PV précédent

Vos représentants FO ont approuvé le procès-verbal du 17 juin 2010 moyennant les modifications suivantes :

- FO DGFIP condamne toute confusion entre le budget du CHS et le budget de fonctionnement de la DDFIP ;
- FO DGFIP fait acter que la présentation des installations mobilières (Creil et Compiègne) est incomplète ;
- FO DGFIP fait ajouter que le Président a quitté le CHS avant que les questions diverses soient abordées.

Compte-rendu du groupe de travail sur les registres hygiène et sécurité

Le groupe de travail s'est réuni le 7 octobre 2010 à Beauvais, en présence de FO DGFIP et du SNUI.

Seuls 46 registres sur 52 sont présentés, malgré plusieurs rappels et un ajournement du groupe de travail. FO relève que 4 registres n'ont jamais été présentés en comité hygiène et sécurité au titre de l'année 2010 ! Gageons qu'avec la dématérialisation des registres hygiène et sécurité prévue en 2011, l'ensemble des doléances des agents pourra être pris en compte.

FO rappelle que les registres d'hygiène et de sécurité doivent être partout à la disposition des agents **et du public**. Le CHS en convient et financera donc des registres distincts destinés au public.

La compte-rendu détaillé de l'examen des registres site est disponible sur notre site web (cliquer dans le calendrier sur la date du 7 octobre !).



Affectation du solde des crédits 2010

Vos représentants FO tenaient à ce que ce CHS puisse se tenir afin de pouvoir utiliser les crédits restants (plus de 20 000 €) avant le 10/12/2010, et ainsi contribuer à l'amélioration de vos conditions de travail.

FO DGFIP souhaite qu'une précision soit apportée dans ce comité quant au financement des travaux qui incombent aux Directions : rayonnages, stores, désamiantage, travaux électriques, vestiaires.... FO DGFIP ne souhaite pas s'opposer systématiquement à de telles demandes mais a contrario le budget du CHS-DI ne doit pas servir de budget annexe de fonctionnement pour les Directions.

Dans ce sens, nous avons préféré le financement d'affiches de prévention des risques professionnels à des dépenses informatiques et électriques.



Examen des visites de sites

Depuis le départ à la retraite de Mme Poujol et en l'absence de candidat à son remplacement, l'Oise reste sans médecin de prévention. En attendant, c'est le médecin de la Seine-Maritime qui assure la continuité, mais bien évidemment, si compétente et motivée soit-elle, elle ne peut pas s'occuper dans de bonnes conditions de notre département en plus du sien.

Les visites de sites effectuées par le Médecin de Prévention et par l'Agent Chargé de la Mise en Œuvre (ACMO) ont été examinées. Il en ressort :

- un manque d'information des agents en matière d'hygiène et de sécurité ;
- une absence d'affichage obligatoire (liste des secouristes, liste des membres du CHS, consignes à tenir en cas d'incendie ou d'accident, protocole d'urgence, ...).

Désormais, un tableau de suivi des visites sera tenu. Il recensera les observations des experts ainsi que les réponses prescrites ou apportées.

FO DGFIP a obtenu la généralisation des protections auditives à l'ensemble des postes équipés d'un monnayeur.

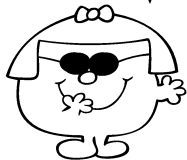


Présentation du plan immobilier du C.F.P. de Saint-Just-en-Chaussée

Le bail est signé au 1^{er} janvier 2011. L'installation est prévue pour la fin du premier trimestre. La Direction indique que l'installation mobilière a été concertée avec les agents.

Le médecin de prévention recommande une cartographie lumineuse des locaux avant l'installation, afin d'éviter que trop d'éclairages artificiels ne soient installés. Elle précise qu'il n'est pas rare que la luminosité des locaux mesurée soit le double de celle recommandée !

Enfin, la Direction nous a assuré que le déménagement ne sera pas à la charge des agents.



1. Point sur la mise à jour du DUERP

Mis en ligne le 18 octobre sur le site Ulysse 60 le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est en cours de mise à jour. Vous avez dû le voir passer sur votre bureau, à vous d'y apporter vos remarques. Tout risque lié aux conditions de travail peut y être mentionné : stress, moyens inadaptés aux objectifs, management par les indicateurs, manque d'effectifs dans les services, tout comme le manque de sécurité d'un guichet ou la dangerosité d'un sol glissant.



2. Orientations en 2011

Seule organisation syndicale présente, FO DGFIP réclame pour 2011 l'exploration des axes suivants :

- risques psychosociaux liés à la détérioration de l'ambiance au travail :

FO DGFIP ne peut tolérer les comportements discourtois, irrespectueux, menaçants, humiliants, grossiers ou de nature discriminatoire à l'égard des collègues, a fortiori s'ils émanent d'un supérieur hiérarchique.

FO condamne le harcèlement sous toutes ses formes.

-risque incendie :

Il est prouvé que la plupart des victimes d'incendie le sont par manque de formation. Depuis des années, notre syndicat veille à promouvoir la formation sur feux réels et réclame la réalisation et le suivi des exercices d'évacuation. Grâce au travail du secrétaire-animateur, le CHS a été destinataire des comptes-rendus d'évacuation 2009 et a pu dégager des pistes d'amélioration.

Pour 2011, FO DGFIP exige la réalisation de 2 exercices annuels obligatoires sur les sites de plus de 50 personnes. Pour les autres sites, FO préconise - en plus des plaquettes d'information et des formations décentralisées - un package formation « évacuation, extincteurs, sécurité électrique ».

-risque électrique:

Pour 2011, FO DGFIP demande la présentation d'un bilan départemental sur les vérifications périodiques (fiabilité des dispositifs de sécurité et des conditions d'utilisation). Ces vérifications sont annuelles, ou biennales si aucune anomalie n'a été relevée la fois précédente.

FO demande au Président de nous confirmer lors du prochain CHS-DI en 2011 que les vérifications initiales de conformité des installations ont bien été effectuées sur tous les sites.

-Bruit au travail :

Les nouvelles formes d'organisation « mobilière » du travail, en Marguerite ou en Open Space, ont de réelles conséquences sur les conditions de travail et sur la santé des agents. Sans oublier ces imprimantes bruyantes et nuisibles qui continuent à être installées dans nos services alors même que les experts de prévention demandent à ce qu'elles soient isolées dans un local technique... Les annotations des registres corroborent nos revendications.

-sécurité des personnes :

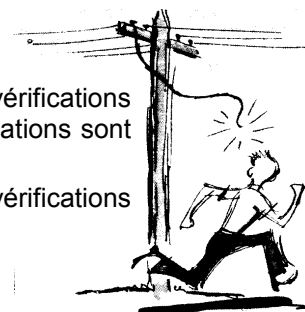
Au vu des nombreuses annotations des registres, FO DGFIP souhaite que soit dressé un constat sur la sécurité des caisses et guichets du département. Nos collègues de l'accueil sont inquiets, ils souhaitent des guichets anti hold-up, des barraudages, des fenêtres blindées, des sorties de service en cas d'urgence, des boutons d'alarme etc.

FO DGFIP exige qu'un débat s'ouvre sur ce sujet et que de réelles propositions soit apportées aux agents. Nous ne nous satisfaisons pas du projet d'installation de caisses temporisées à tout le département : la Direction protège en priorité les deniers, pour FO ce sont les collègues qu'il faut avant tout protéger et rassurer au quotidien.

-hygiène des locaux :

Depuis plusieurs années, les agents nous saisissent au travers des registres hygiène et sécurité sur les conditions de nettoyage de nos locaux, sur les problèmes de réapprovisionnement en papier ou en produits. Le mécontentement est général. Aussi, FO DGFIP exige la présentation du nouveau contrat départemental de nettoyage dans ce CHS. Attendu depuis le 1^{er} semestre 2010, ce contrat devrait démarrer pour le 2^{ème} trimestre 2011.

Vos représentants FO ont demandé que les parties des locaux qui ne sont jamais nettoyées actuellement le soient désormais (sous-sols, escaliers, intérieurs des placards, ménage complet avant emménagement etc...).



-la restauration collective :

Nous avons rappelé que, lors de la pause méridienne, les agents qui se déplacent vers la cantine créent une gêne pour les services qu'ils sont obligés de traverser, comme à Clermont et à Creil.

Pour le site de Compiègne actuellement en travaux, FO DGFIP demande le renforcement des cloisons afin de limiter le bruit pour le service voisin.

FO DGFIP s'est assuré de la mise en place d'un contrat de dératisation annuel pour l'ensemble des sites ayant une restauration collective et de son financement par le comité hygiène et sécurité dès 2011.

-les contrats d'entretien des VMC :

Sous l'impulsion de FO DGFIP, un tableau récapitulatif de vérification des Ventilations Mécaniques Contrôlées a été communiqué cet été.

Conclusion : absence totale d'entretien des VMC sur plus de la moitié des sites du département !

Pour 2011, FO demande donc qu'un contrat départemental d'entretien de VMC soit financé.

3. Formations proposées par le CHS en 2011

FO DGFIP a approuvé pour 2011 la reconduction de l'ensemble des formations proposées par le CHS-DI et demande que la formation « gestion de conflits » soit généralisée à l'ensemble du personnel.

4. Pause cigarette !

FO DGFIP a obtenu un accord de principe sur la mise en place d'un abri extérieur pour les collègues de Compiègne souhaitant faire une pause cigarette ou passer un coup de fil personnel.

Vos représentants vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité doivent être tenus à votre disposition dans les services. Vos remarques et doléances en matière d'hygiène et de sécurité peuvent y être portées librement.

**** Tous les registres sont examinés ****

Pensez y !

Vos représentants FO en CHS

Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord
Patrick SYS, DDFiP (redevance)
Marie-Christine RAYAUME, DDFiP (ERD)
Kevin INVERNIZZI, DDFiP (contrôle fiscal)

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :

Grade : Échelon : Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (FO DGFIP)

Fait à, le
(signature)

⇒ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Retourner à Maryse COZETTE, Creil Municipale (trésorière de la section)
ou bien FO DGFIP, DDFiP de l'Oise, 2 rue Molière, 60000 BEAUVAIS

